Sous Préfecture AVALLON (Yonne) Date de réception de l'AR: 27/04/2023 089-218900918-20230414-D_2023_139-DE

République française Département de l'Yonne CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation: 12/04/2023

Membres en

exercice: 15

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents: 14

Votants: 14 Pour: 14

Contre: 0

Abstentions: 0

<u>Présents</u>: Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,

Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,

Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés:

Excusés: Barbara LOUCHART

Absents:

Affectation du résultat de fonctionnement - ass chatel - (D 2023 139)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MAGUET Olivier

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 19 151.29

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	36 227.05
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-17 075.76
Résultat cumulé au 31/12/2022	19 151.29
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	19 151.29
Afffectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	19 151.29
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance Annick IENZE



Le Maire Olivier MAGUET